

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 25 (1988)
Heft: 907

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tableau de la France

J'ai un ami, figurez-vous, qui est Américain, professeur de littérature française dans une université. Chaque année, il vient en Europe pour consulter des manuscrits peu lisibles (tant du fait de leur graphie que de leur contenu) et en profite pour se rendre à la Comédie française ou au TNP voir quelque pièce de théâtre.

Voici quelques années, il avait jeté son dévolu sur *Cinna*, de Corneille, dans une mise en scène «révolutionnaire». Il prend donc un billet, gagne sa place. Le rideau se lève: pour une mise en scène révolutionnaire, c'était une mise en scène révolutionnaire! Jamais il n'aurait cru possible que...

Seulement voilà: il n'avait pas pris garde que, l'actrice étant tombée malade ou l'acteur s'étant foulé le pied, Emilie ou Auguste, on avait remplacé au dernier moment *Cinna* par *Ne te promène donc pas toute nue!* de Feydeau. *Mutatis mutandis*, c'est un peu le spectacle que nous ont offert nos amis français, notamment lors du grand affrontement Mitterrand-Chirac: on s'attendait à entendre quelque chose comme:

— (La gauche) vous a nommé, je ne vous connais plus.

— Je vous connais encore, et c'est ce qui me tue. Mais cette âpre vertu ne m'était pas connue...

Etc.

Au lieu de quoi, et pour peu que M. le Premier ministre ait mis du sien, M. Mitterrand sans nul doute se serait écrit: «*Embrassons-nous, Folleville!*»

Il y a plus grave, et qui selon moi nous concerne: examinant dans *Le Monde* du 3 mai 1988 les raisons de l'inquiétant succès de Le Pen, entre autres en Alsace (*Mais comment se fait-il qu'en Alsace, là où le chômage est le plus faible (...), Le Pen frôle les 22%?*), Jean-Pierre Chevènement écrivait notamment: *Il faut réapprendre la France aux Français.*

La France... Ne considérant nullement ceci:

En 1833, dans son *Tableau de la France*, Michelet écrivait: *La langue française s'arrête en Lorraine, et je n'irai pas au-delà. Je m'abstiens de franchir la montagne, de regarder l'Al-*

sace. Le monde germanique est dangereux pour moi.

Il faudra attendre 1871 pour que l'historien prenne conscience que l'Alsace est «française» (*La France devant l'Europe*). Or voici le remarquable: bien sûr, l'Allemagne impériale de Guillaume I^e en 1871, et l'Allemagne nationale-socialiste de Hitler annexeront l'Alsace et la Lorraine francophone. Mais en 1918 et en 1944, la France démocratique et républicaine reprendra la Lorraine et l'Alsace germanophone. Sans que jamais les intéressés soient invités à se prononcer — notez que selon toute vraisemblance, ils auraient voté leur rattachement à la France.

Aujourd'hui, de toute évidence, la France a des «problèmes» avec ses minorités ethniques: Corses, Basques, Bretons, et peut-être Alsaciens...

Je disais que cela nous intéresse: comme on sait, la Suisse n'est pas le pays d'une seule langue. Or de toute évidence aussi, le fossé entre Suisse romande et Suisse allemande va s'élargissant (dû au fait, par exemple, que nous regardons la TV romande et les chaînes françaises, cependant que nos Confédérés regardent la TV suisse-allemande et les chaînes allemandes...).

J'y reviendrai. ■

INCONSTANCE

Les partis bourgeois et la PCT

(pi) Dans notre article sur la Politique coordonnée des transports (DP 904), nous écrivions que nous ne serions pas étonné que le PDC, après les radicaux et les démocrates du centre, se prononce contre ce projet constitutionnel. Rendons justice au PDC qui, au plan suisse, a pris nettement position en faveur de la PCT (par 153 voix contre 60), le 7 mai. Les démocrates-chrétiens n'en éprouvent pas moins quelque difficulté à mobiliser leurs ténors en faveur de ce projet. Pendant ce temps, certains d'entre eux mènent résolument campagne contre, comme le conseiller national Paul Schmidhalter, qui a une conception

toute personnelle de la coordination en matière de transports puisque, tout en s'opposant à la PCT, il est membre du comité Pro Lütschberg/Simplon.

Qui a voté contre la PCT?

Parmi les émanations bourgeois, relevons le Comité vaudois contre une mauvaise politique des transports, présidé par le conseiller national et conseiller d'Etat radical Philippe Pidoux et abrité, comme il se doit, par le Centre patronal. Dans une lettre adressée à des personnalités et à des entreprises vaudoises, il est

écrit: *Nous devons mener une politique d'envergure pour damer le pion aux milieux écologistes et antiroutiers, qui cherchent par tous les moyens à entraver l'économie privée.* Parler ainsi de la PCT, c'est oublier qu'il ne s'agit pas d'une initiative populaire en provenance d'organisations écologistes, mais bien d'un projet constitutionnel largement discuté et approuvé par le Parlement, où la droite et l'économie privée sont bien représentées. Alors tirez sur la PCT si vous voulez, mais ne vous trompez pas de cible. Il faut vous en prendre à vos camarades de parti et amis politiques à Berne. Ce sont eux qui ont accepté, avec l'appui de la gauche, la PCT telle qu'elle est présentée aujourd'hui au peuple. Au Conseil national, sur les quelque 150 députés présents, comment se fait-il qu'il ne s'en soit trouvé que 26 pour s'opposer à ce projet prétendument antiroutier et mortel pour l'économie privée? ■